

1 - ENVIRONNEMENT

- 1.1 - La commune peut recycler les déchets ménagers, les dégrader pour en faire de l'engrais ou s'en servir pour produire de l'énergie. 3 pts
- 1.2 - Les communes demandent aux consommateurs de faire un tri pour permettre le recyclage des déchets ménagers. 1 pt
- 1.3.1 - $27 + 7 + 4 = 38 \%$ 1 pt
- 1.3.2 - $27 + 11 = 38 \%$ 1 pt

2 - CONSOMMATION

- 2.1 - Un relevé de compte chèque bancaire 1 pt
- 2.2.1 - 2354F 1 pt
- 2.2.2 - 4 949 F 1 pt
- 2.3 - Non, car 2 chèques non pas été retirés de son compte. 2 pts
- 2.4 - 2 500 F. 2 pts

3 - VIE PROFESSIONNELLE

- 3.1 - Non, elle est obligatoire dans les entreprises de plus de 10 salariés. 1 pt
- 3.2 - Rôles : - il peut saisir l'inspection du travail de plaintes ou d'observations
- il a principalement un rôle de réclamation auprès du chef d'entreprise
- il intervient dans plusieurs domaines pour une proposition de reclassement après un accident du travail, pour être consulté sur un projet de licenciement
- il intervient au sein du CHSCT 2 pts
- 3.3. - Le membre du CHSCT
Le membre du comité d'entreprise
Le délégué syndical 1,5 pt
- 3.4 - Titre = Règlement intérieur 0,5 pt
- 3.5 - Le code du travail
La convention collective 2 pts

ACADEMIE DE CAEN	B.E.P.	Session 1999
Durée : 30 minutes	Feuille : 1/1	Vie sociale et professionnelle
C O R R I G E		TOUTES SPECIALITES INDUSTRIELS